

(N^o 368.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 JUIN 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur François Dedrogh, gendarme à cheval.

MESSIEURS,

Le sieur François Dedrogh, dont la demande en naturalisation ordinaire nous est soumise, est né à Hoorn (Brabant septentrional), le 28 avril 1802. Après avoir servi, sous le royaume des Pays-Bas, comme fusilier à la 5^e division d'infanterie, depuis le 30 avril 1821 jusqu'au 10 mars 1826, il fut, le 1^{er} juin suivant, admis maréchaussée à pied dans la compagnie du Limbourg. Il quitta la forteresse de Maestricht le 17 novembre 1830, fut incorporé dans la gendarmerie belge à pied, le 1^{er} décembre suivant, et passa gendarme à cheval le 1^{er} mars 1831. Il sert encore aujourd'hui comme tel dans la compagnie du Limbourg, et sa conduite, de l'avis des autorités consultées, le rend digne de la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

J. MAERTENS.

Le président,

F. DU BUS, aîné.
